



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-25362>

Département(s) de publication : 72

Annonce n° 26-25362

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-24313

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Association du Personnel des Services Départementaux

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 39525994800010

**Ville :** Le Mans

**Code postal :** 72000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 72

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Emission et gestion de chèques cadeaux pour les besoins de l'APSD (Association du Personnel des Services Départementaux)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 66133000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre sans minimum et avec maximum, de 30 000,00 euro(s) HT par période, conclu avec un seul opérateur économique exécuté par émission de bons de commande suivant les dispositions des articles R2162-2, R2162-4 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique. Les chèques cadeaux seront sous format papier, et obligatoirement normés MERCATEL. L'accord-cadre est renouvelable par reconduction tacite selon la périodicité suivante : Période ferme : De la date de notification au 31/12/2026 Reconduction n°1 : Du 01/01/2027 au 31/12/2027 Reconduction n°2 : Du 01/01/2028 au 31/12/2028 Reconduction n°3 : Du 01/01/2029 au 31/12/2029

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 40% Valeur environnementale : 10% Prix : 50%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Entête, Au lieu de M. Benoit Bazille - Président de l'Apsd, lire Mme Roselyne Koronkiewicz - Présidente de l'Apsd

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2026